

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 1

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :SUISSE : un an 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.**PRIX DES ANNONCES :**La ligne ou son espace, 15 c.
Pour l'étranger, 20 cent.**Après le Nouvel-An.**

Après les fatigues, le repos ; après les dépenses, l'économie ; après les excès de table, la tisane et le régime ; telle est la réflexion que nous ont déjà maintes fois inspiré les fêtes de la saison.

Et encore, si nous parlons d'excès de table, c'est dans le sens restreint du mot ; nous n'entendons point par là des orgies ou des festins à tout rompre, mais simplement des repas plus substantiels qu'à l'ordinaire et que, par une pratique peu raisonnable, on accumule sur un court espace de temps, au lieu de les échelonner sur un plus grand nombre de jours.

Mais, c'est ainsi qu'est fait le monde. Noël ouvre la série des réjouissances avec le Réveillon, et l'appétit vient en mangeant. Telle personne modèle de sobriété et d'économie s'accordera volontiers, *de nouvel-an*, un plat coûteux et longtemps désiré. Il semble qu'à l'occasion du renouvellement de l'année, les porte-monnaies s'ouvrent avec une déplorable facilité ; l'argent perd de sa valeur au milieu des tentations de tout genre dont nous sommes entourés et partout on fête cette époque, en famille, au cercle et entre amis dans des repas qui feraient rougir la simplicité de nos pères, si tant est qu'ils en eussent, ce qui est encore un point à éclaircir.

Cependant on a tout lieu de croire que si nos pères ne craignaient pas la quantité, nous sommes, par contre, favorisés de la qualité, car combien de fins morceaux inabordables jadis à une fortune modeste, se trouvent maintenant à la portée de tous, grâce à la facilité et à la rapidité des communications.

Le poisson pêché hier dans la mer du Nord peut figurer demain sur votre table ; les huîtres, ce régal des gourmets, nous arrivent avec une abondance que nous envierait nos pères et il en est de même pour une foule de comestibles, inconnus autrefois, mais devenus presque communs sur notre marché.

Les volatiles indigènes ont dû céder la place aux délicats produits de la Bresse ; les pigeons de Berne sont détrônés par ceux de Bologne, comme le fromage de Parmesan remplace le fromage suisse dans les macaronis. Tout cela est bien bon, mais pourquoi prend-on de tout cela à la fois ?.... Ah ! voilà le mal, et voilà pourquoi après le nou-

vel-an, il ne faut que trop souvent dire : En avant les camomilles et le régime !

S. E.

Les lignes qui précèdent, dues à la plume d'un de nos collaborateurs, nous ont suggéré quelques réflexions qui trouvent ici leur place. — Ce n'est pas seulement de la bonne chère dont on fait abus aux fêtes de l'an, mais de bien d'autres choses encore. Et les souhaits, les protestations d'amitié, les baisers et les serrements de mains ?.... Qu'ils soient sincères ou non, ne leur enlève-t-on pas tout leur prix en les prodiguant à chaque pas, à tous ceux qu'on rencontre ?....

Nécessairement, après ce surcroît de dépenses, vient la gêne, vient le moment où tous ces souhaits, ces marques d'affection nous manquent et font place aux petites passions, aux rancunes, aux jalouses, aux déplorables réalités de la vie. J'aimerais beaucoup mieux qu'on ne s'embrassât pas trop au 1^{er} janvier et qu'on gardât pour chaque jour de l'année de bons petits baisers, d'agréables relations d'amitié, qui séméraient ainsi sur le parcours de notre carrière des fleurs que nous entassons d'une façon exagérée et parfois ridicule dans un même endroit du chemin.

Et à côté de cela, pourquoi toutes ces jérémiaades sur la marche du temps ? « Encore une année qui vient de passer dans l'éternité ! entendons-nous répéter. Encore un nouveau poids sur la tête !.... Encore un pas de plus vers la tombe !.... Avec l'année qui recommence, vont recommencer les chagrins, les duretés du travail, les déceptions, les soucis ! »

Mais, pardon, les soucis, les déceptions ne recommencent pas, ils continuent. Il y a, du reste, en cela, des choses qui sont de pure convention. On dirait vraiment que chaque fois que la terre achève sa course autour du soleil, après 365 jours de marche, nous sommes obligés de nous livrer à des lamentations : C'est tout simplement ridicule ; car si au lieu de déterminer la durée de l'année par le temps que la terre met à accomplir cette révolution, on s'était basé sur celui que la lune met à tourner autour du soleil, c'est-à-dire une trentaine de jours, nous serions nécessairement tenus de geindre à chaque fin de mois ; et, ce système admis, il n'y aurait pas de raison pour

s'abstenir de ces tristesses à la fin de chaque période du temps, de chaque semaine, de chaque jour même.

« Hélas ! soupirerions-nous, encore 24 heures qui viennent d'entrer dans le sombre néant ! encore un jour de plus sur la tête !.... »

Pourquoi s'attrister par de telles réflexions et chercher un dérivatif dans les festins et les réjouissances matérielles du nouvel-an ?... Est-ce peut-être pour oublier un instant que la vieillesse s'avance, que les cheveux grisonnent, que les rides s'accentuent ? Ce serait là une réelle inconséquence pour tout homme qui a quelques convictions religieuses, puisque toutes ces choses ne font que nous rapprocher chaque jour d'une vie meilleure.

Cela dit, ajoutons pour ceux auxquels de tels arguments ne suffisent pas, qu'il est encore un moyen d'éviter toutes ces émotions : c'est de passer le nouvel-an sans secousse, calmement, sans plus s'en préoccuper que d'un autre jour. Puis de prendre autant que possible la vie par le bon côté. On ne saurait croire ce que peut avoir d'influence sur la santé la gaieté d'humeur, et comme un caractère qui se maintient jeune dissimule d'une manière bienfaisante la marche et le travail du temps.

Combien de personnes qui sont vieilles avant l'âge et semblent déjà radoter à 35 ans ! C'est bien leur faute ; pourquoi veulent-elles absolument broyer du noir ?... Rien n'est plus malsain, rien n'est plus contraire aux fonctions vitales. Aussi, sans vouloir altérer en quoi que ce soit la parole biblique, nous dirons à nos lecteurs : « Riez avec ceux qui rient et ne pleurez pas avec ceux qui pleurent. »

En résumé, nous estimons que si nous devons nous préoccuper du temps et de la rapidité avec laquelle il s'écoule, c'est surtout au point de vue de son emploi, afin que nous n'ayons pas à nous écrier un jour avec le poète :

Ah ! si du moins dans nos années
Les jours perdus ne comptaient pas !

L. M.

La poste au nouvel-an.

Il y a eu un tel mouvement à la poste de Lausanne pendant les derniers jours de décembre, que nous avons été curieux de prendre à ce sujet quelques renseignements. Un des employés de l'administration a eu l'obligeance de nous communiquer les chiffres suivants, qui peuvent donner une idée du travail immense qui s'accumule dans ses bureaux à cette époque de l'année.

Ces chiffres ne concernent que la *journée du 30 décembre* :

Poste au messageries.

Colis, groupes, etc., consignés au guichet et expédiés de Lausanne	2101
--	------

Arrivés d'autres localités	4844
----------------------------	------

Sur ce dernier chiffre, 2203 ont été distribués par les facteurs et 2641 réexpédiés dans diverses localités.

Poste aux lettres.

Journaux expédiés par abonnement	32,800
Lettres chargées, consignées aux guichets	240
Lettres ordinaires trouvées dans les différentes boîtes	13,000
Lettres officielles	2,000
Imprimés affranchis par timbre-poste, y compris les cartes de faire-part,	18,000
Ensemble	<u>66,040</u>

On peut supposer, sauf une certaine différence pour les journaux, qu'il en est arrivé un nombre égal, distribué soit par les facteurs, soit par le bureau de distribution, ce qui donnerait un total de 50 à 60 mille lettres, imprimés, etc., pour la poste aux lettres.

Poste aux mandats.

Somme versée à destinat. de la Suisse	fr. 22,386 13
» » de l'étranger	2,008 17
» provenant de la Suisse, distribuée par les facteurs	» 25,932 17
» provenant de l'étranger, distribuée par les facteurs	» 1,664 22

Ce qui nous donne un mouvement de fr. 51,990 69

Nous ne pouvons indiquer ici le total des valeurs, groupes et lettres de valeurs, qui exigerait un travail de dépouillement trop considérable.

Châota !

Ou coo qu'avâi couennâ tandi mé dè dix ans, avâi fini pè férè babelhi lo menistrè et pè férè lo grand chô. Parait que l'avâi étâ tot dzeintrölliet tant qu'ie que lo bet d'accordâiron fe fé; mâ ein après, sein étrè crouïo, l'avâi portant on bocon tsandzi, et ne traitâvè rein mé sa gaupa dè bijou, colette, bien aimée, tendre tieu, petit chou, bichette, et tant d'autrèz cartouchès d'amou que sè diont lè z'amoeirâo ; enfin quiet ! parait que cein lâi avâi passâ du que l'avâi vu sa fenna en béguna et ein gredon, et n'étai pequa atant fou. Sa dzouvena fenna étai on pou ébayâ dè cé tsandzémeint, kâ quand l'est qu'on a oïu tandi dix ans on galé refredon et que tot d'on coup on lâi met dâi z'autrèz notès que sont pas asse ballès, cein ne fâ perein atant pliési. Assebin on dzo que clia pernetta dévezâvè dè cein à sa mère et lâi fasâi ses plieintès, sa mère lâi fâ :

— Eh ! ma pourra bouéba, crâi-tou que lè z'homo séyont bin mé galants on iadzo que sont mariâ ?... ôo ouâi ! t'é bin simplietta se te lo crâi. Accuta pî cein que mé arrevâ avoué ton père quand ne no sein mariâ : Onna demeindze (cosse sè passâvè devant la noce) que n'etiâ venus avoué mon père et ma mère férè vesita ice, tsi ton père grand, ne sein z'u no promenâ, la vêprâo, pè la campagne, po mè montrâ lè tsamps et vairè se lè bliâ aviont bin lévâ et se lè z'esparcettès étiont dè balla veniâ, et po passâ ao drâi, de 'na fin à ne n'autra, faillai travaissâ on rio à 'na pliace iô n'iavâi min dè lan. Quand n'arrevira quie, ton père mè pre à câcou et mè passâ, po ne pas que mè gâléyo.